



Conseil d'établissement du lycée Jean Renoir

Mercredi 13/03/2023 – 18h00 à Giesing





Ordre du jour

Désignation du secrétaire adjoint de séance

1. **Approbation du procès-verbal du C.E. du lundi 11 décembre 2023, [CLIQUEZ ICI POUR LE RETROUVER](#)**
2. **Vie de l'établissement / Finances**
 - a) Présentation du compte financier 2023
 - b) Présentation des tarifs de la maternelle pour le Kindergarten
 - c) Présentation de différents tarifs pour l'année en cours et l'année à venir
 - d) Règlement financier 2024-2025
 - e) Appels d'offres en cours et à venir
 - f) Bilan des voyages
 - g) Actualisation du tableau des voyages et des sorties
3. **Vie de l'établissement / Pédagogie**
 - a) Le BFI trilingue français – anglais (américain) – espagnol
 - b) Calendrier scolaire 2024-2025 et calendrier scolaire 2025-2026
 - c) Calendrier de fin d'année scolaire 2023-2024
 - d) Echanges ADN-AEFE
4. **Vie de l'établissement / Sécurité**
 - a) Bilan des exercices incendie de Sendling et de Giesing
 - b) Les missions sécurité AEFÉ et ambassade
 - c) Les demandes de subvention pour travaux de sécurité
5. **Vie de l'établissement / Informations diverses**
 - a) Bilan des portes ouvertes du 03 février 2024
 - b) Bilan des actions de prévention du 2e trimestre
 - c) Mission d'audit RGPD
 - d) Inscriptions en cours et projection des effectifs prévisionnels à la rentrée 2024
 - e) Suivi du projet immobilier
 - f) Communication et 70 ans du LJR
 - g) Bilan des différentes instances
6. **Questions diverses**
 - a) Personnels
 - b) Parents
 - c) Élèves



Pour vote

1. Approbation du procès-verbal du C.E. lundi 11 décembre 2023

Pour retrouver le procès-verbal du C.E. du lundi 11 décembre 2023 : [CLIQUEZ ICI POUR LE RETROUVER](#)

Pour vote

2. Vie de l'établissement / Finances

a) Présentation du compte financier 2023

Pour retrouver la présentation complète du secrétaire général : [CLIQUEZ ICI](#)

La présentation du compte financier s'axe dans un premier temps sur la partie recettes, avec un focus entre les recettes prévues au budget et les recettes réalisées.

RECETTES - T2	COFI 2022	BR2 2023	COFI 2023	Ecart COFI/BR2	% taux réalisation	Nombre d'élèves en globalité		
						Rentrée	Effectifs	Variat ^e par rapport N-1
Droits de scolarité*	8 175 911	7 879 653	7 644 403	-235 250	97,0%	2021/2022	1 316	
Subventions**	4 071 649	3 818 869	4 287 778	468 909	112,3%	2022/2023	1 256	-60
Autres recettes***		863 009	949 502	86 493	110,0%	2023/2024	1 212	-44
Total recettes	12 247 560	12 561 531	12 881 684	320 153	102,5%			

* Frais de scolarité, Frais de demi-pension, Droits d'inscription, Droits d'examen, Frais d'internat, Frais de dossier

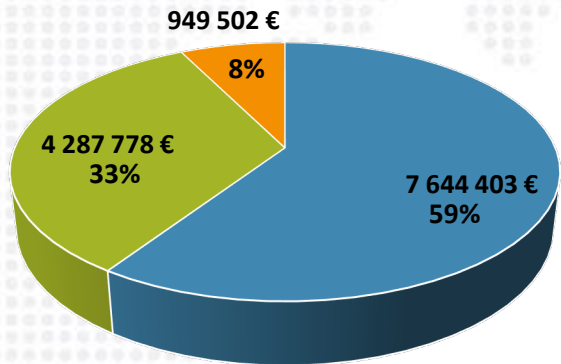
** Subventions publiques

*** Locations diverses, Ventes de marchandises, Autres prestations de service, Autres produits d'activités annexes, Autres dons et legs, Caisse de solidarité, Autres produits divers de gestion courante



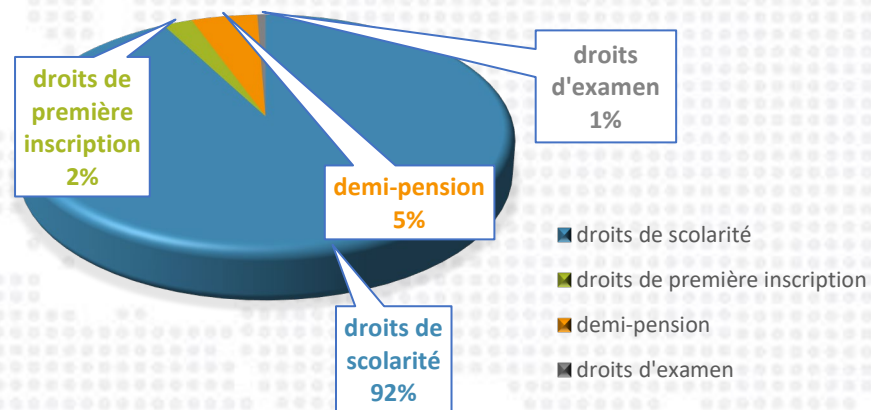
Pour vote

Répartition des recettes



■ Droits de scolarité ■ subventions ■ Autres recettes

RÉPARTITION DES RECETTES DE DROITS DE SCOLARITÉ



droits
d'examen
1%

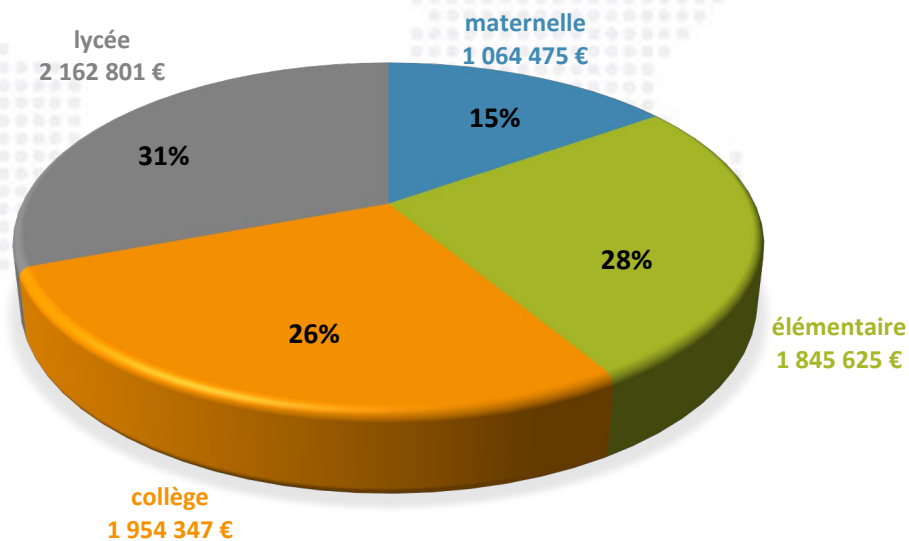
droits de
première
inscription
2%

demi-pension
5%

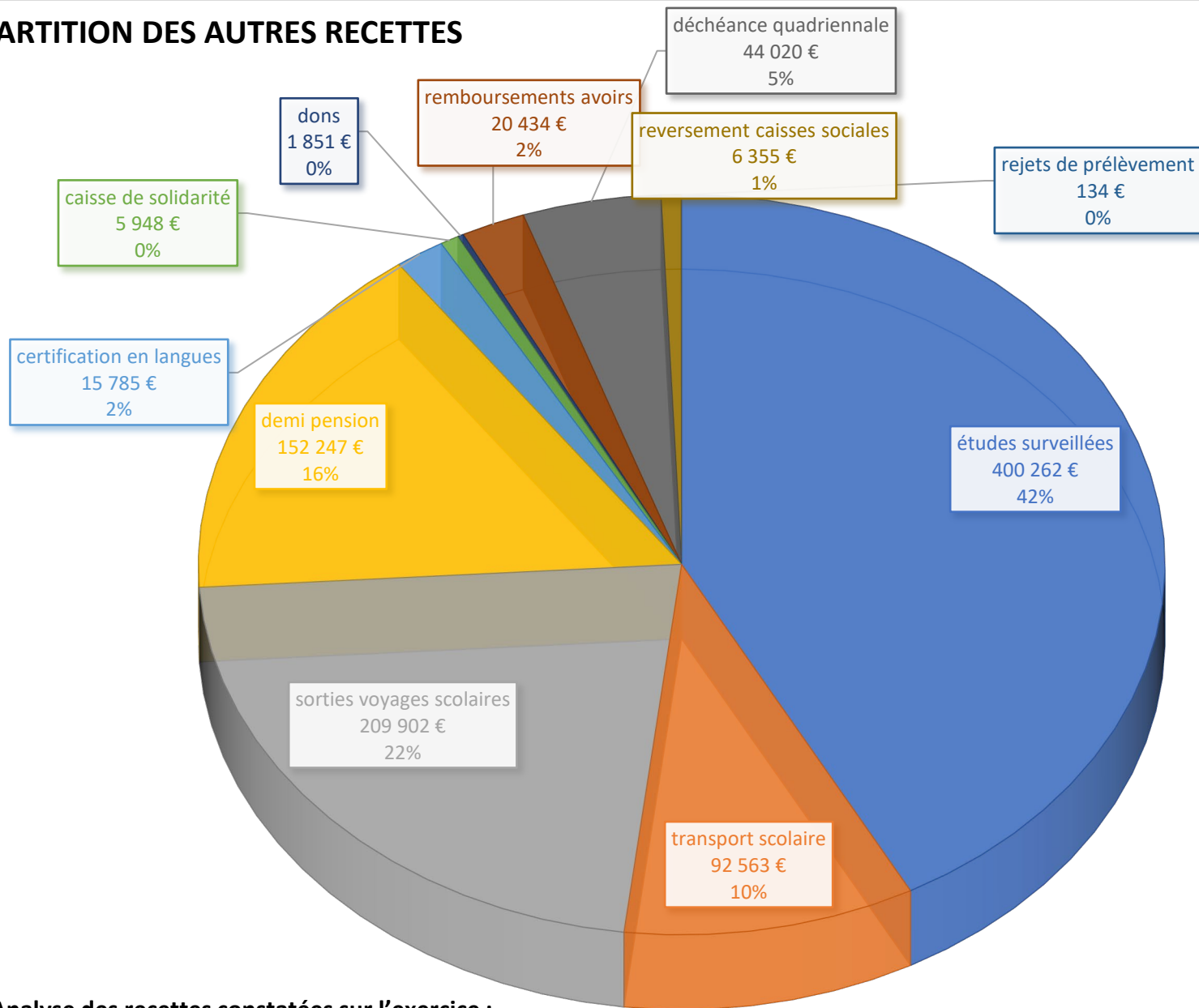
droits de
scolarité
92%

- droits de scolarité
- droits de première inscription
- demi-pension
- droits d'examen

RÉPARTITION DES RECETTES DE SCOLARITÉ



RÉPARTITION DES AUTRES RECETTES



Analyse des recettes constatées sur l'exercice :

Le taux d'exécution des recettes par rapport aux recettes prévues est satisfaisant. Les recettes constatées sont supérieures aux recettes prévues lors de l'élaboration du Budget rectificatif n°2. Elles sont en hausse par rapport au compte financier 2022. Cela s'explique par l'augmentation des droits de scolarité à compter du 1^{er} septembre 2023 mais avec une baisse des effectifs.



Les dépenses budgétaires en AE (autorisations d'engagement et en crédits de paiement)

Les frais de personnels

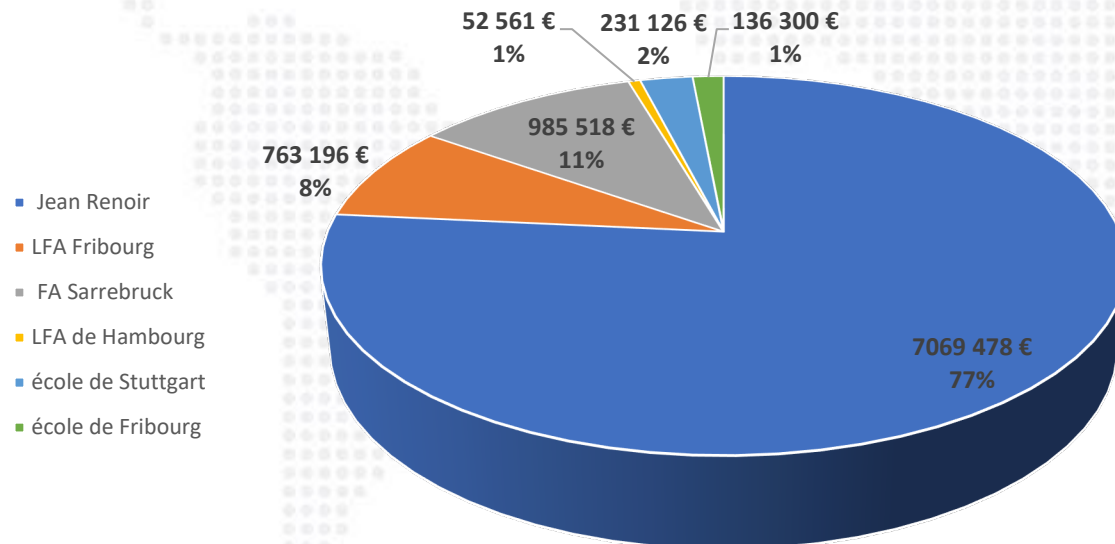
Le plafond des emplois pour le lycée Jean Renoir était de :

- Pour l'année scolaire 2022-2023 : 149 ETP
- Pour l'année scolaire 2023-2024 : 157 ETP

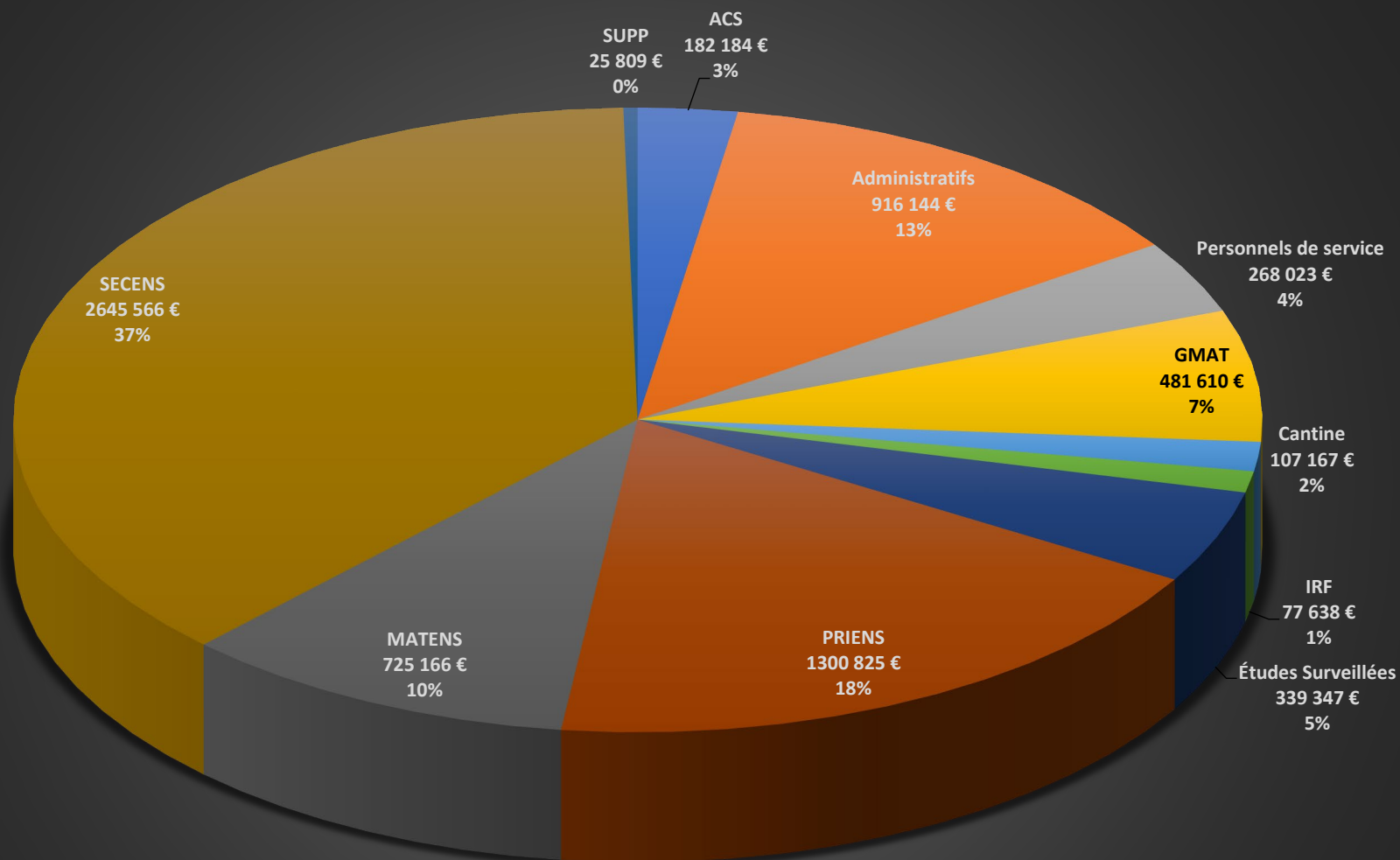
Le nombre de personnels détachés ayant été rémunérés sur l'ensemble de l'année 2023 : 43 enseignants.

L'établissement dispose de 40 postes de résidents pour l'année scolaire 2023-2024.

PERSONNEL - T2	BR2 2023	COFI 2023 (1)	COFI/BR2	BR2 2023	COFI 2023 (2)	COFI/BR2	%	%
	AE Budgétées	AE Consommées	AE Ecart	CP Budgétés	CP Consommés	CP Ecart	CP Variation	CP - Taux réalisation
Total personnel	9 244 750	9 238 179	-6 571	9 244 750	9 238 179	6 571	0,1%	99,9%



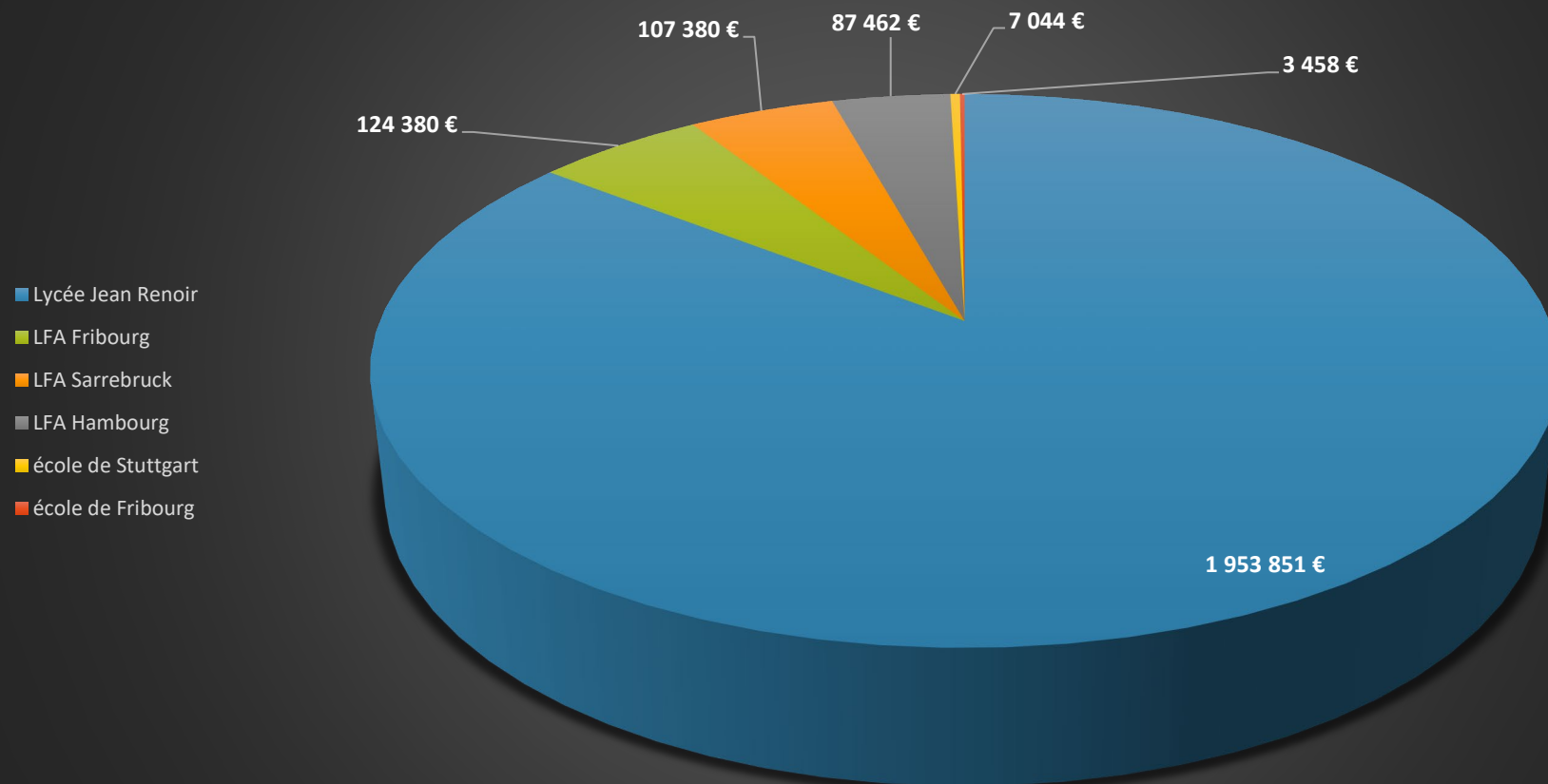
Répartition de la masse salariale du lycée Jean Renoir sans les EFA



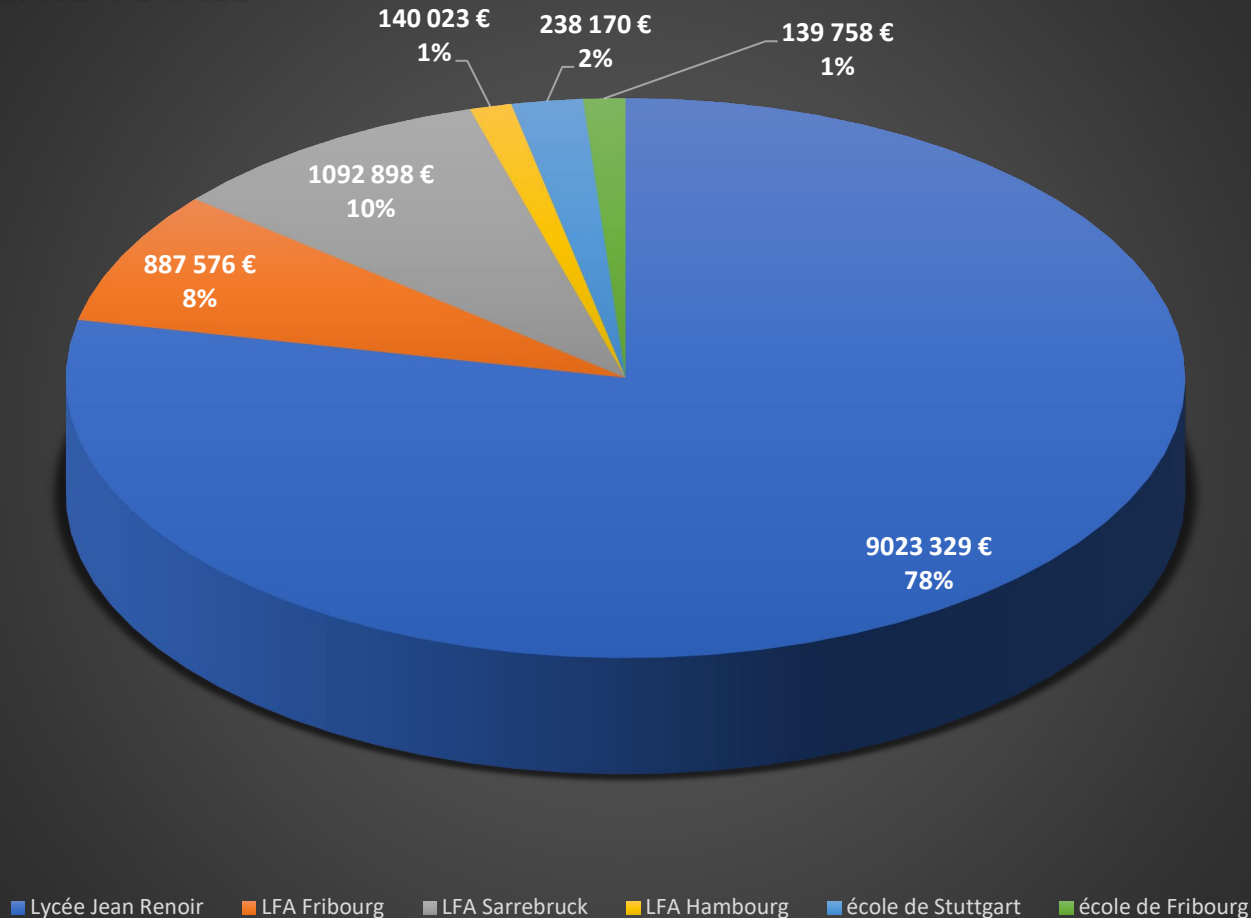
■ ACS ■ Administratifs ■ Personnels de service ■ GMAT ■ Cantine ■ IRF ■ Études Surveillées ■ PRIENS ■ MATENS ■ SECENS ■ SUPP



Répartition des flux pour rémunération des résidents



MASSE SALARIALE TOTALE



Focus sur le coût des remplacements des personnels

Le montant pour l'établissement du coût des remplacements est de 142 596€ (traitement brut auquel il faut rajouter les charges) pour l'année 2023 soit 5,63% de la « masse salariale enseignement » du site de Giesing. Cela représente l'équivalent de 3,6 ETP de professeurs des écoles recruté avec 5 ans d'ancienneté. Il convient de préciser que ce montant comprend toutes les suppléances (absences pour formations, congé maladie, autorisations d'absences...). Les heures de remplacement pour formation représentent 200 heures.

Ce montant n'inclut pas le coût du traitement de la gestion administrative des remplacements, la gestion des contrats et l'incidence sur l'élaboration des paies.



Les frais de fonctionnement

Code	Synthèse par Destination	BR2 2023	COFI 2023	%	%	BR2 2023	COFI 2023	%	%
		AE Budgétées	AE Consommées	AE - Taux réalisation	AE Poids	CP Budgétées	CP Consommées	CP - Taux réalisation	CP Poids
EDU1	Excellence éducative	1 512 848	1 118 609	73,9%	31,5%	1 127 000	683 338	60,6%	22,9%
RES2	Accompagner et faire vivre le réseau	23 100	100 193	433,7%	2,8%	23 100	99 844	432,2%	3,3%
SUP3	Modernisation (support et immobilier)	2 065 546	2 336 731	113,1%	65,7%	1 844 500	2 203 947	119,5%	73,8%
TOTAL DES DEPENSES		3 601 494	3 555 534	98,7%	100,0%	2 994 600	2 987 130	99,8%	100,0%

Code	FONCTIONNEMENT - T2	BR2 2023	COFI 2023 (1)	COFI/BR2	BR2 2023	COFI 2023 (2)	COFI/BR2	%	%
		AE Budgétées	AE Consommées	AE Ecart	CP Budgétées	CP Consommées	CP Ecart	CP Variation	CP - Taux réalisation
Total fonctionnement									
EDU12	Accueil des élèves	1 230 848	813 491	417 357	845 000	428 499	416 501	49,3%	50,7%
EDU13	Pilotage pédagogique	271 400	237 249	34 151	271 400	183 517	87 883	32,4%	67,6%
SUP32	Immobilier, agencement et entretien	1 531 046	1 681 407	-150 361	1 310 000	1 481 185	-171 185	-13,1%	113,1%
SUP33	Administration générale	257 350	251 382	5 968	257 350	276 792	-19 442	-7,6%	107,6%
SUP34	Informatique	98 100	90 609	7 491	98 100	82 630	15 470	15,8%	84,2%

EDU1 : Excellence éducative : les dépenses principales

- Dépenses d'enseignement : 88 886,21 €
- Voyages scolaires : 94 630,76 €
- Transport d'élèves : 424 964,44€
- Restauration des élèves

Focus sur le service de ramassage scolaire :

- ✓ Paiements aux prestataires effectués sur l'année 2023 : 234 037,72 €
- ✓ Montant facturé aux familles : 92 563,45€
- ✓ Reste à charge de l'établissement : 141 474,27 €

Coût de l'absence d'installations sportives pour le second degré : 164 321,15 €

- ✓ Dépenses de transport : 58 780,45 €
- ✓ Dépenses de location des installations sportives : 105 540,70€

RES2 : Accompagner et faire vivre le réseau : les dépenses principales

- Participation au réseau 50 700€
- Promotion et communication : 37 676,77 €
- Aides à la scolarité : 5 979,23 €

SUP3 : Modernisation et support immobilier : les dépenses principales

- Informatique : 81 838,61€
- Equipements et fournitures administratives : 107 081,40€
- Viabilisation : 229 403,78€
- Entretien de l'établissement : 1 098 307,93 €
- Impôts et taxes : 44 022,79 €



Les investissements

Code	INVESTISSEMENT - T2	BR2 2023	COFI 2023 (1)	COFI/BR2	BR2 2023	COFI 2023 (2)	COFI/BR2	%	%
		AE Budgétées	AE Consommées	AE Ecart	CP Budgétés	CP Consommés	CP Ecart	CP Variation	CP - Taux réalisation
OPE	Opérations immobilières - SPSI	4 524 265	4 524 265		1 024 265	614 822	409 443	40,0%	60,0%
	Travaux et gros entretien immobilier (hors opérations)								
	Travaux de sécurisation du parc immobilier	5 735		5 735	5 735		5 735	100,0%	
	Autres investissements (immo. corporels et incorporels)	198 475	173 889	24 586	198 475	159 855	38 620	19,5%	80,5%
	Total investissement	4 728 475	4 698 154	30 321	1 228 475	774 677	453 798	36,9%	63,1%

Le marché relatif à la rénovation du gymnase a été signé en octobre 2023, ce qui explique les crédits importants en autorisation d'engagement. En crédit de paiement, seul un acompte a été réglé au titulaire du marché, la société BR2A. Des honoraires ont également été versés aux bureaux d'études suivant les travaux.

Vous trouverez ci-dessous les investissements réalisés au cours de l'exercice.

A noter principalement les achats suivants :

- Installation d'une nouvelle araignée dans la cour de Giesing
- Achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour le site de Giesing
- Renouvellement de 10 ENI (espace numérique interactif)
- Achat de casiers scolaires pour le site de Sendling
- Achat d'ordinateurs portables pour les sciences
- Un scanner d'examen pour le LFA de Hambourg

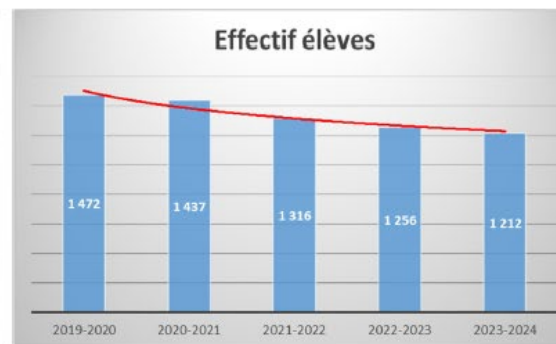
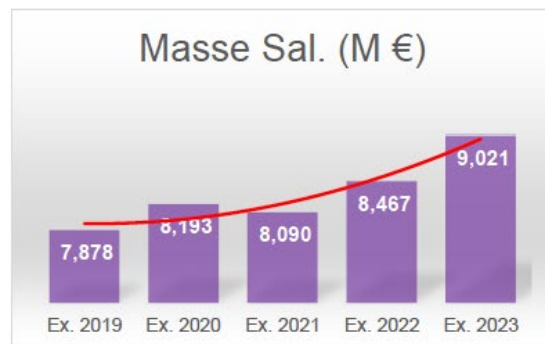


Indicateur de la gestion comptable 2023

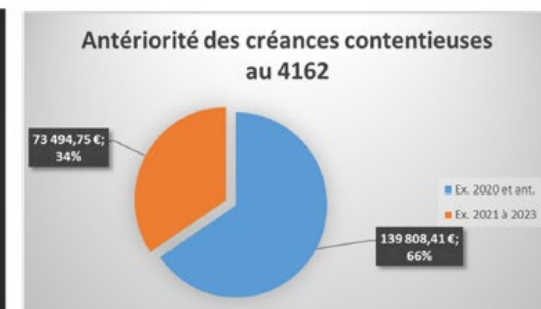
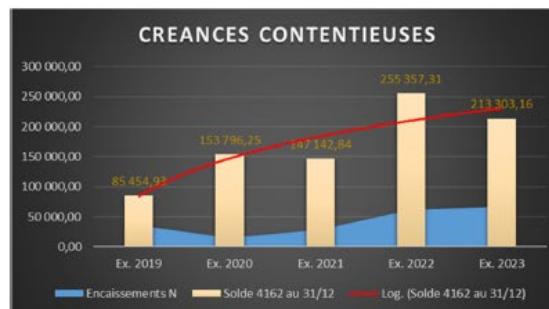
ITEM n° 1 : COMPARAISON ENTRE L'EVOLUTION DES RESULTATS COMPTABLES ET L'EVOLUTION DE LA TRESORERIE REELLE



ITEM n° 2 : COMPARAISON ENTRE L'EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES



ITEM n° 3 : COMPARAISON ENTRE L'EVOLUTION DU COMPTE 4162 ET L'ANTERIORITE DES CREANCES CONTENTIEUSES





ABE - Autorisations Budgétaires en Exécution

DEPENSES			RECETTES	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	9 238 179,20	9 238 179,20	12 881 683,91	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	Subvention pour charges de service public
			- 25 318,00	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			3 794 227,22	Autres financements publics
			9 112 774,69	Recettes propres
Fonctionnement	3 555 533,56	2 987 129,97		Recettes fléchées
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
Intervention	-	-		
Investissement	4 698 153,64	774 677,04		
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	17 491 866,40	12 999 986,21	12 881 683,91	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1=C-B)		-	118 302,30	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2=B-C)

 Allemagne Munich
Exercice: 2023

Généralé le: 23/01/2024

 Périmètre: Établissement seul
Monnaie: Euro

EFE - Tableau d'Equilibre Financier en Exécution

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	118 302,30	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>	118 302,30	-	<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>			<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	-	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)
Autres décaissements non budgétaires (e1)	8 510 226,85	6 581 146,56	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	8 628 529,15	6 581 146,56	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	2 047 382,59	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)</i>	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	8 628 529,15	8 628 529,15	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"



COMPTÉ DE RESULTAT 2023

CHARGES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
Achats	-	-
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	2 426 276,19	2 256 967,35
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	7 639 360,60	7 058 738,71
Charges Sociales	1 590 036,42	1 420 807,38
Intéressement et participation	-	-
Autres charges de personnel	58 271,36	49 300,51
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	466 787,76	489 901,12
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	389 187,14	526 002,36
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	12 569 919,47	11 801 717,43
CHARGES D'INTERVENTION	N	N-1
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages	-	-
Transferts aux entreprises	-	-
Transferts aux collectivités territoriales	-	-
Transferts aux autres collectivités	-	-
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	12 569 919,47	11 801 717,43
CHARGES FINANCIERES	N	N-1
Charges d'intérêt	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	-
Impôt sur les sociétés	-	-
TOTAL CHARGES	12 569 919,47	11 801 717,43
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	668 878,09	451 453,48
TOTAL GENERAL	13 238 797,56	12 253 170,91

COMPTÉ DE RESULTAT 2023

PRODUITS

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	-	2 000,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	4 863 381,25	4 089 967,08
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	-	-
Dons et legs	-	3 503,65
Produits de la fiscalité affectée	-	-
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	8 236 318,54	8 049 138,69
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	-
Autres produits de gestion	64 827,89	62 289,28
Production stockée et immobilisée	-	-
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	-	-
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	37 779,21	-
Reprises du financement rattaché à un actif	36 490,67	46 272,21
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	-	-
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	13 238 797,56	12 253 170,91
PRODUITS FINANCIERS	N	N-1
Produits des participations et des prêts	-	-
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	-	-
Intérêts sur créances non immobilisées	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
TOTAL PRODUITS	13 238 797,56	12 253 170,91
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	-	-
TOTAL GENERAL	13 238 797,56	12 253 170,91

Allemagne Munich
Exercice: 2023

Général le: 23/01/2024

Périmètre: Établissement seul
Monnaie: Euro

BILAN 2023

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	N			N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	49 107,25	23 868,07	25 438,58	29 600,12
Constructions	7 480 770,82	2 794 286,45	4 686 484,37	4 901 076,02
Installations techniques, matériels, et outillage	235 408,47	101 851,25	133 557,22	133 984,15
Collections	-	-	-	-
Biens historiques et culturels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 261 822,41	893 178,08	368 644,35	314 888,72
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	430 054,68	-	430 054,68	250 289,64
Avances et acomptes sur commandes	448 856,50	-	448 856,50	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 925 020,13	3 812 384,43	6 112 035,70	5 728 838,65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	-	-	-	-
Créances				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	688 688,98	-	688 688,98	341 221,37
Créances clients et comptes rattachés	318 516,71	213 303,16	105 213,55	133 531,57
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	8 958,10	-	8 958,10	3 349,00
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	-	-	-	-
Créances sur les autres débiteurs	255 682,28	-	255 682,28	8 780,29
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)	1 271 846,07	213 303,16	1 058 542,91	486 882,23
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	7 601 239,75	-	7 601 239,75	8 414 612,55
Autres	-	-	-	-
TOTAL TRESORERIE	7 601 239,75	-	7 601 239,75	8 414 612,55
Comptes de régularisation	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL ACTIF	18 798 105,95	4 026 287,59	14 771 818,36	14 630 333,43

Périmètre: Établissement seul
Monnaie: Euro

Général le: 23/01/2024

Allemagne Munich
Exercice: 2023

BILAN 2023

PASSIF		
FONDS PROPRES	N	N-1
	Financements reçus	
Financement de l'actif par l'Etat	3 003,39	8 362,93
Financement de l'actif par des tiers	5 816 215,10	5 847 346,23
Fonds propres des fondations	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	8 090 509,27	7 673 256,08
Report à nouveau	-	-28 110,29
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	668 878,09	451 453,48
Provisions réglementées	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	14 584 695,85	13 952 308,43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	N	N-1
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
DETTES FINANCIERES	N	N-1
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	-	-
Dettes financières et autres emprunts	-	-
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	-	-
DETTES NON FINANCIERES	N	N-1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 650,08	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	-	-
Autres dettes non financières	152 472,43	678 025,00
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	187 122,51	678 025,00
TRESORERIE	N	N-1
Autres éléments de trésorerie passive	-	-
TOTAL TRESORERIE	-	-
Comptes de régularisation	-	-
Ecarts de conversion Passif	-	-
TOTAL GENERAL PASSIF	14 771 818,36	14 630 333,43

SPE2 - Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	211 411,16
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	2 258 793,75
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 2 047 382,59
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	8 685 963,31
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 084 723,56
Niveau final de la TRESORERIE	7 601 239,75

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

2. Vie de l'établissement / Finances

Pour vote

b) Présentation des tarifs de la maternelle pour le Kindergarten

	Formule	Tarif annuel
Tarifs de scolarité	Sortie à 13h00	5 280,00 €
	Sortie à 14h00	5 810,00 €
Tarifs du Kindergarten	Formule	Tarif annuel
	Du lundi au vendredi de 14h à 15h	580,00 €
	Du lundi au vendredi de 14h à 16 h	1 160,00 €
	Du lundi au vendredi de 14h à 17h	1 740,00 €

Une remise d'ordre d'un montant de 190 € annuel sera appliquée aux enfants inscrits à un atelier périscolaire. Cette remise d'ordre sera appliquée de la même manière que la facturation soit 4/10ème pour le trimestre septembre-décembre (76€), 3/10ème (57€) pour le trimestre janvier-mars et 3/10ème pour le 3ème trimestre (57€).



2. Vie de l'établissement / Finances

Pour vote

c) Présentation de différents tarifs pour l'année en cours et l'année à venir

Modification du tarif de demi-pension période janvier-juillet 2024 suite à nouvelle société titulaire du marché:

- Nouveau coût trimestre janvier mars 2024: option 5 jours: 334,40 € (au lieu de 312 €) / option 4 jours: 267,40 € au lieu de 249 €
- Nouveau coût trimestre avril-juillet 2024: 62 jours d'ouverture pour option 5 jours: $62 \times 6,30 \text{ €} = 390,60 \text{ €}$
- 49 jours pour option du lundi au jeudi : $49 \times 6,30 \text{ €} = 308,70 \text{ €}$

Mise à jour des tarifs pour le transport

Formule	Tarif annuel
Transport aller-retour (2 trajets/jour)	2 750,00 €
Transport aller ou retour (1 trajet/jour)	1 250,00 €
Transport gré à gré	875,00 €

2. Vie de l'établissement / Finances

Pour vote

d) Règlement financier 2024-2025

Le règlement financier 2024-2025, [accessible sous ce lien](#), tient compte de toutes les modifications présentées dans ce conseil d'établissement et celui du 11 décembre dernier.

2. Vie de l'établissement / Finances

Pour information

e) Appels d'offres en cours et à venir

Informations relatives à l'appel d'offres nettoyage

Informations relatives à l'appel d'offres restauration scolaire



2. Vie de l'établissement / Finances

f) Bilan des voyages

Pour information



Le bilan des voyages scolaires suivants année scolaire 2023-2024 sera présenté :

- Paris : 5,97 € par élève
- Aachen : 46,99 € par élève
- Vindonissa : 35,73 € par élève
- Halle : 56,55 € par élève

2. Vie de l'établissement / Finances

g) Actualisation du tableau des voyages et des sorties

Pour vote

1- Projet de Mme Hausmann et de M. Jousse :

Week end intense de répétition et de mise au point pour l'atelier de théâtre du vendredi 19 au dimanche 21 avril, à l'auberge de jeunesse Sudelfeld (chiffrage en cours). Participation de 107 € maximum et un don de 25 € par élève du FSE

2- Projet de voyage de Burghausen de Mme Mallet Seytre

Le voyage initialement prévu sur plusieurs jours se déroulera finalement sur une seule journée le 28 mai 2024. Les transports et les activités représentent un budget maximum de 130 € par élève.



3. Vie de l'établissement / Pédagogie

a) Le BFI trilingue français – anglais (américain) – espagnol

[Pour information](#)

En date du 23 janvier 2024, l'arrêté modificatif NOR : MENE 2402150A du 23 janvier 2024 fixant la liste des sections internationales et classes menant à l'option internationale du baccalauréat intitulée "baccalauréat français international" est paru au Journal officiel de la République française.

Pour retrouver cet arrêté : [CLIQUEZ ICI](#).

C'est donc officiel, le LJR ouvrira à la rentrée prochaine un parcours BFI trilingue pour les élèves qui entreront en classe de 1^{re}.

La première session du BFI aura lieu en juin 2026

Le proviseur tient à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont travaillé ardemment à l'élaboration des nouveaux parcours langues du LJR et à la rédaction du dossier de demande d'ouverture du BFI. La qualité du travail réalisé et le détail des informations transmises ont permis cette ouverture du BFI dès la rentrée 2024 pour nos futurs élèves de 1^{re}.

3. Vie de l'établissement / Pédagogie

b) Calendrier scolaire 2024-2025

[Pour vote](#)

Rappel du cadre réglementaire

Le calendrier doit respecter les directives bavaroises et celles de l'AEFE.

Vous retrouverez sous les liens suivants les directives locales (Bavière) [Cliquez ICI](#) et celles de l'AEFE, [Cliquez ICI](#).

Les directives locales sont liées au statut d'Ersatzschule de l'école élémentaire

- Les écoles privées bavaroises sous contrat bénéficient de 63 jours ouvrables plus 12 samedis comme jours de vacances.
- Il s'agit de jours ouvrables, par conséquent, les jours fériés locaux ne rentrent pas dans le décompte des 63 jours.

Les directives AEFE sont propres aux établissements du réseau AEFE

- L'année scolaire comporte 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacances selon l'article 521-1 du code de l'éducation.
- Un minimum annuel de 864 heures de classe en primaire doit être dispensé hors activités pédagogiques complémentaires, conformément au décret [2013-77 du 24 janvier 2013, article D521-13](#). Le plafond est de 936h au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger, dès lors que les recommandations relatives au PARLE sont appliquées (place de la langue du pays hôte dans l'offre d'enseignement notamment), tout en tenant compte du temps qui doit être dédié à l'enseignement du français, conformément aux attendus de l'homologation. Ainsi les plafonds annuels théoriques sont de 900 heures annuelles de classe sur l'année scolaire, dans une école où le dispositif consistera en 1h de langue nationale s'ajoutant aux 24h ou de 936 heures annuelles de classe sur l'année scolaire, dans une école où le dispositif

consistera en 2h de langue nationale s'ajoutant aux 24h

- Tous les établissements scolaires homologués d'un même pays, et, par extension, d'une même zone de mutualisation, s'efforcent de déterminer un ensemble de 6 à 8 semaines communes travaillées, notamment pour faciliter l'organisation de la formation des personnels.
- Les établissements veilleront en outre à inclure le plus grand nombre de jours fériés officiels du pays d'accueil dans les périodes de vacances des classes. Lorsque, par obligation, ils doivent figurer dans une semaine de travail, ils ne sont pas à décompter du total du volume horaire annuel (864h / 936h) dû aux élèves.
- Afin de ne pénaliser aucun élève, du premier comme du second degré, il est souhaitable que les calendriers des établissements homologués d'un même pays, susceptibles de scolariser des enfants d'une même famille, convergent le plus possible.
- Les établissements doivent faire leur rentrée -pré-rentrée incluse-, au plus tôt le 1er septembre
- Tous les établissements scolaires homologués d'une même zone de mutualisation déterminent un ensemble de 6 à 8 semaines communes travaillées, dans l'objectif de faciliter l'organisation régionale de la formation des personnels.
- Ils devront veiller à inclure le plus grand nombre de jours fériés officiels du pays d'accueil dans les périodes de vacances des classes. Lorsque, par obligation, ils doivent figurer dans une semaine de travail, ils ne sont pas à décompter du total du volume horaire annuel dû aux élèves



3. Vie de l'établissement / Pédagogie

b) Calendriers scolaires 2024-2025 et 2025-2026

Pour vote



En bleu : vacances bavaroises / **En vert** : période de vacances scolaires en France toute zone confondue
En rouge : jours fériés qui ne comptent pas dans les 63 jours de vacances / **En violet** : vacances du LJR

- Préréentrée des personnels le lundi 2 septembre puis rentrée des élèves mardi 3 septembre
- 66 jours de congés donc 3 jours à rattraper par 3 samedis matins. Le format des récupérations sera clairement établi et communiqué.
- **Les samedis travaillés sont indiqués en jaune (23/11 + 08/02 + 28/06)**
- Les vacances d'automne sont allongées pour permettre une véritable coupure pour les élèves et les personnels à cette période
- Les vacances de mai sont en décalage par rapport à la Bavière
- Un seul pont sans accueil d'élève : vendredi 4 octobre 2024

Calendrier Scolaire - LJR - Année 2024/2025

septembre 2024		octobre 2024		novembre 2024		décembre 2024		janvier 2025		février 2025		mars 2025		avril 2025		mai 2025		juin 2025		juillet 2025			
1	dim			1	ven		1	dim		1	mer		1	sam		1	mar		1	dim		1	mar
2	lun			2	sam		2	lun		2	jeu	x	2	dim		2	mer		2	ven		2	mer
3	mar			3	dim		3	mar		3	ven	x	3	lun		3	jeu		3	sam		3	jeu
4	mer			4	lun		4	mer		4	sam		4	mar		4	mar	x	4	ven		4	ven
5	jeu			5	mar		5	jeu		5	dim		5	mer		5	mer	x	5	sam		5	sam
6	ven			6	dim		6	ven		6	lun		6	jeu		6	jeu	x	6	dim		6	dim
7	sam			7	lun		7	jeu		7	mar		7	ven		7	ven	x	7	lun		7	lun
8	dim			8	mar		8	ven		8	mer		8	sam		8	sam		8	jeu		8	mar
9	lun			9	mer		9	lun		9	jeu		9	dim		9	dim		9	ven		9	mer
10	mar			10	jeu		10	mar		10	ven		10	lun		10	lun		10	sam		10	jeu
11	mer			11	ven		11	mer		11	sam		11	mar		11	mar		11	dim		11	ven
12	jeu			12	sam		12	jeu		12	dim		12	mer		12	mer		12	lun		12	sam
13	ven			13	dim		13	ven		13	lun		13	jeu		13	jeu		13	mar		13	dim
14	sam			14	lun		14	sam		14	mar		14	ven		14	ven		14	mer		14	lun
15	dim			15	mar		15	dim		15	mer		15	sam		15	mar	x	15	jeu		15	mar
16	lun			16	mer		16	lun		16	jeu		16	dim		16	dim		16	ven		16	mer
17	mar			17	jeu		17	mar		17	ven		17	lun		17	lun		17	sam		17	jeu
18	mer			18	ven		18	mer		18	sam		18	mar		18	mar		18	dim		18	ven
19	jeu			19	sam		19	jeu		19	dim		19	mer		19	mer		19	lun		19	sam
20	ven			20	dim		20	ven		20	lun		20	jeu		20	jeu		20	mar		20	dim
21	sam			21	lun		21	sam		21	mar		21	ven		21	ven		21	mer		21	lun
22	dim			22	mar		22	dim		22	jeu		22	sam		22	sam		22	lun		22	mar
23	lun			23	mer		23	lun	x	23	jeu		23	dim		23	dim		23	jeu		23	mer
24	mar			24	jeu	x	24	mar	x	24	ven		24	lun		24	lun		24	sam		24	jeu
25	mer			25	ven	x	25	mer		25	sam		25	mar		25	mar		25	dim		25	ven
26	jeu			26	sam		26	jeu		26	dim		26	mer		26	mer		26	lun	x	26	sam
27	ven			27	dim		27	ven	x	27	lun		27	jeu		27	jeu		27	mar	x	27	dim
28	sam			28	lun	x	28	sam		28	mar		28	ven		28	ven		28	mer	x	28	lun
29	dim			29	mar	x	29	dim		29	jeu		29	sam		29	mer		29	lun		29	mar
30	lun			30	mer	x	30	lun	x	30	jeu		30	dim		30	jeu	x	30	dim		30	mer
31				31	jeu	x	31	mar	x	31	ven		31	lun		31	sam		31	lun		31	jeu



3. Vie de l'établissement / Pédagogie

b) Calendriers scolaires 2024-2025 et 2025-2026



En bleu : vacances bavaroises / **En vert** : période de vacances scolaires en France toute zone confondue

En rouge : jours fériés qui ne comptent pas dans les 63 jours de vacances / **En violet** : vacances du LJR

- Préréentrée des personnels le lundi 1 septembre puis rentrée des élèves mardi 2 septembre
- 66 jours de congés donc 3 jours à rattraper par 3 samedis matins. Le format des récupérations sera clairement établi et communiqué.
- **Les samedis travaillés sont indiqués en jaune (22/11 + 07/02 + 27/06)**
- Les vacances d'automne sont allongées pour permettre une véritable coupure pour les élèves et les personnels.
- Dernier jour de classe pour le 1er degré : lundi 13 juillet après les cours
- Dernier jour de classe pour le 2° degré : mardi 30 juin après les cours

Calendrier Scolaire - LJR - Année 2025/2026

septembre 2025		octobre 2025		novembre 2025		décembre 2025		janvier 2026		février 2026		mars 2026		avril 2026		mai 2026		juin 2026		juillet 2026	
1	lun	1	mer	1	sam	1	lun	1	jeu	1	dim	1	dim	1	mer	1	ven	1	lun	1	mer
2	mar	2	jeu	2	dim	2	mar	2	ven	2	lun	2	lun	2	jeu	2	sam	2	mar	2	jeu
3	mer	3	ven	3	lun	3	mer	3	sam	3	mar	3	mar	3	ven	3	dim	3	mer	3	ven
4	jeu	4	sam	4	mar	4	jeu	4	dim	4	mer	4	mer	4	sam	4	lun	4	jeu	4	sam
5	ven	5	dim	5	mer	5	ven	5	lun	5	jeu	5	jeu	5	dim	5	mar	5	ven	5	dim
6	sam	6	lun	6	jeu	6	sam	6	mar	6	ven	6	ven	6	lun	6	mer	6	sam	6	lun
7	dim	7	mar	7	ven	7	dim	7	mer	7	sam	7	sam	7	mar	7	jeu	7	dim	7	mar
8	lun	8	mer	8	sam	8	lun	8	jeu	8	dim	8	dim	8	mer	8	ven	8	lun	8	mer
9	mar	9	jeu	9	dim	9	mar	9	ven	9	lun	9	lun	9	jeu	9	sam	9	mar	9	jeu
10	mer	10	ven	10	lun	10	mer	10	sam	10	mar	10	mar	10	ven	10	dim	10	mer	10	ven
11	jeu	11	sam	11	mar	11	jeu	11	dim	11	mer	11	mer	11	sam	11	lun	11	jeu	11	sam
12	ven	12	dim	12	mer	12	ven	12	lun	12	jeu	12	jeu	12	dim	12	mar	12	ven	12	dim
13	sam	13	lun	13	jeu	13	sam	13	mar	13	ven	13	ven	13	lun	13	mer	13	sam	13	lun
14	dim	14	mar	14	ven	14	dim	14	mer	14	sam	14	sam	14	mar	14	jeu	14	dim	14	mar
15	lun	15	mer	15	sam	15	lun	15	jeu	15	dim	15	dim	15	mer	15	ven	15	lun	15	mer
16	mar	16	jeu	16	dim	16	mar	16	ven	16	lun	16	lun	16	jeu	16	sam	16	mar	16	jeu
17	mer	17	ven	17	lun	17	mer	17	sam	17	mar	17	mar	17	ven	17	dim	17	mer	17	ven
18	jeu	18	sam	18	mar	18	jeu	18	dim	18	mer	18	mer	18	sam	18	lun	18	jeu	18	sam
19	ven	19	dim	19	mer	19	ven	19	lun	19	jeu	19	jeu	19	dim	19	mar	19	ven	19	dim
20	sam	20	lun	20	jeu	20	sam	20	mar	20	ven	20	ven	20	lun	20	mer	20	sam	20	lun
21	dim	21	mar	21	ven	21	dim	21	mer	21	sam	21	sam	21	mar	21	jeu	21	dim	21	mar
22	lun	22	mer	22	sam	22	lun	22	jeu	22	dim	22	dim	22	mer	22	ven	22	lun	22	mer
23	mar	23	jeu	23	dim	23	mar	23	ven	23	lun	23	lun	23	jeu	23	sam	23	mar	23	jeu
24	mer	24	ven	24	lun	24	mer	24	sam	24	mar	24	mar	24	ven	24	dim	24	mer	24	ven
25	jeu	25	sam	25	mar	25	jeu	25	dim	25	mer	25	mer	25	sam	25	lun	25	jeu	25	sam
26	ven	26	dim	26	mer	26	ven	26	lun	26	jeu	26	jeu	26	dim	26	mar	26	ven	26	dim
27	sam	27	lun	27	jeu	27	sam	27	mar	27	ven	27	ven	27	lun	27	mer	27	sam	27	lun
28	dim	28	mar	28	ven	28	dim	28	mer	28	sam	28	sam	28	mar	28	jeu	28	dim	28	mar
29	lun	29	mer	29	sam	29	lun	29	jeu	29		29	dim	29	mer	29	ven	29	lun	29	mer
30	mar	30	jeu	30	dim	30	mar	30	ven	30		30	lun	30	jeu	30	sam	30	mar	30	jeu
		31	ven	31	sam	31	mer	31	sam			31	mar			31	dim			31	ven



3. Vie de l'établissement / Pédagogie

c) Calendrier de fin d'année scolaire 2023-2024

Pour information



6^e Fin des cours le vendredi 28 juin 2024 après-midi

5^e Fin des cours le vendredi 28 juin 2024 après-midi

- ASSR1 : date à venir

4^e Fin des cours le vendredi 28 juin 2024 après-midi

3^e Fin des cours le vendredi 7 juin 2024 après-midi

- DNB Blanc épreuves écrites mardi 12 et jeudi 14 mars 2024
- Epreuve orale DNB les mardi 28 et mercredi 29 mai 2024
- Epreuves écrites DNB les lundi 10 et mardi 11 juin 2024
- Possible formation PSC1 selon disponibilité des formateurs après le DNB ou stage en entreprise sur demande auprès du CPE
- Résultats du DNB début juillet 2024
- ASSR2 : date à venir

2^{nde} Fin des cours le vendredi 7 juin après-midi

- Stage en entreprise du lundi 10 au vendredi 21 juin 2024
- Soutenance orale du stage en visio lundi 24 et mardi 25 juin 2024

1^{ère} Fin des cours le mercredi 29 mai 2024 après-midi

- Concours général entre le 18 et le 26 mars selon convocations des élèves concernés (Français, Histoire, Géographie)
- Olympiades de Mathématiques le mercredi 20 mars 2024
- Ecrit de français le lundi 3 juin 2024
- Epreuve orale de français du 17 au 21 juin 2024

Tle Fin des cours le mercredi 29 mai 2024 après-midi

- Concours général entre le 18 et le 26 mars selon convocations des élèves concernés (Anglais, Allemand, SVT, Philosophie, Physique, Mathématiques)
- Epreuve pratique de Physique-Chimie Spé mercredi 15 mai 2024
- Epreuve pratique de SVT Spé vendredi 17 mai 2024
- CCF 3 d'EPS le mardi 14 mai et le jeudi 16 mai 2024
- Epreuve orale de LLCE Spé le lundi 27 mai 2024
- Epreuve orale de DNL SVT les mardi 28 et mercredi 29 mai 2024
- Epreuves écrites Abibac (TA et TB) mardi 28 mai et mercredi 29 mai 2024
- Epreuve écrite de Philosophie le mardi 4 juin 2024
- Epreuves écrites de spécialités mercredi 5 et jeudi 6 juin 2024
- Grand oral du 17 au 19 juin 2024
- Epreuve orale Abibac (TA et TB) entre le 21 et le 25 juin 2024
- Délibérations du jury entre le 21 et le 25 juin 2024
- Cérémonie de remise des diplômes (Abifeier) le mercredi 26 juin 2024

Conseils de classe du 2ème trimestre : à partir du 4 mars (en commençant par les terminales car saisie des bulletins par les élèves sur Parcoursup avant le 14 mars)

Du 4 au 7 mars : Voyage Kehl Strasbourg 1ères Géopo

DNB Blanc : mardi 12 mars et jeudi 14 mars

Du 12 au 15 mars : Voyage Garches Jeunes reporters

Mercredi 13 mars : écrit du DSD1

Jeudi 14 mars : date limite formulation des vœux sur Parcoursup

A partir du 15 mars : une semaine de saisie fiche avenir par les enseignants de terminale

Du 18 au 22 mars : Semaine de la presse et des médias

Lundi 18 mars : concours général Physique-Chimie Terminales

Mardi 19 mars : concours général de Français 1ères et de Philosophie Terminales

Mercredi 20 mars : Olympiades de Maths 1ères et concours général d'Anglais Terminales

Jeudi 21 mars : Concours général d'Histoire 1ères et de Maths Terminales

Vendredi 22 mars : Concours général de Géographie 1ères et de SVT Terminales

Mardi 26 mars : Concours général Allemand Terminales

Mercredi 3 avril : date limite pour les terminales pour compléter dossier Parcoursup

Après les congés de Pâques : oraux blancs de français 1ères

Du 22 au 26 avril : voyage des 3èmes à Dublin

Du 28 avril au 2 mai : voyage Berlin terminales géopolitique

Du lundi 29 avril au 3 mai : célébration des 70 ans du LJR : cours banalisés et tous les CM2 en classe verte

Mardi 30 avril : concours Géipi Polytech Terminales (14h-17h)

Lundi 6 mai : sortie 1ère Spé SVT à Nordlingen

Vendredi 10 mai : DST de français 1ère

Mardi 14 et Jeudi 16 mai : CCF d'EPS

Mardi 28 et mercredi 29 mai 2024 : Oral du DNB

Mercredi 15 mai : concours de discours CM2/4ème/2de à Düsseldorf

Vendredi 17 mai : Epreuve écrite du DELE (oraux la semaine d'avant ?)

Semaine du 20 au 26 mai : Semaine ADN Demain Durable (Agora Monde)

Semaine du 27 mai au 2 juin : Jeux internationaux de la Jeunesse (IJJ) à Athènes

Semaine du 27 mai au 2 juin : Conseils de classes de 3ème/2de/1ère/Tle

28 mai : sortie 5D à Burghausen

Mardi 28 mai : Epreuve Allemand Abibac

Mercredi 29 mai : Epreuve Histoire Géo Abibac

Du 3 au 7 juin : Voyage 5A et 5C en Bretagne

Lundi 3 juin : Ecrit français 1ère

Mardi 4 juin : Ecrit philo terminales

Mercredi 5 juin : Ecrits spécialités terminales jour 1

Jeudi 6 juin : Ecrits spécialités terminales jour 2

Dimanche 9 juin : élections européennes à Giesing

DNB épreuves écrites : 10 et 11 juin

Semaine du 10 juin : jeux sportifs de la ZECO 4èmes à Zurich

Semaine du 10 au 21 juin : Stages des élèves de seconde

Lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 juin : Grand oral (terminales)

Du lundi 17 au vendredi 21 juin : Oraux de français (1ères)

Vendredi 21, lundi 24 et mardi 25 juin : oraux abibac (terminales)

Dernière semaine de juin : conseils de 6ème/5ème/4ème

Lundi 24 et Mardi 25 juin : débriefing des stages de 2de en visio avec parents et personnels volontaires

Mercredi 26 juin : Abifeier

Samedi 29 juin : Fête de l'école de Giesing



3. Vie de l'établissement / Pédagogie

d) Echanges ADN-AEFE en classe de 2de

Pour information



13 élèves sur les 14 sélectionnés par l'établissement (sur un total de 20 candidatures) ont finalement obtenu un binôme dans un lycée français à l'étranger.

Echanges entre fin février et juin 2024 environ 6 semaines

Destinations : Shanghai (Chine), Bruxelles (Belgique), Malaga (Espagne), Le Caire (Egypte), Barcelone (Espagne), Rabat (Maroc), Londres (Angleterre), Ho Chi Minh (Vietnam), Riga (Lettonie), Buenos Aires (Argentine), Concepción (Costa Rica)

- 8 formules DUO
- 5 formules SOLO



4. Vie de l'établissement / Sécurité

a) Bilan des exercices incendie de Sendling et de Giesing

Pour information

L'établissement a souhaité organiser 2 exercices d'évacuation incendie de manière inopinée sur chacun des sites du lycée Jean Renoir à des horaires différents des exercices habituels.

Ainsi, un exercice a eu lieu sur le site de Sendling le 23/02/2024 pendant la récréation. L'horaire choisi avait pour but de:

- Vérifier si l'installation des casiers dans les couloirs et circulations du rez de chaussée et du 1er étage génère des difficultés dans l'évacuation des élèves
- Analyser les difficultés à gérer l'appel des élèves en cas d'alerte incendie pendant une récréation

A ce jour, très peu de "fiches bilan" ont été retournées au secrétariat général. Néanmoins, un premier bilan peut être établi à l'issue de cet exercice:

- Une procédure doit être mise en œuvre pour mettre en place un appel efficient
- Sonnerie d'évacuation peu audible dans la cour
- Le tapis de l'entrée principale s'enroule vite et plusieurs personnes ont trébuché
- La consigne d'information pour ouvrir la double porte de l'entrée principale est mal positionnée
- Rôle indispensable des serre files pour vérifier que tout le monde a bien évacué à chaque étage
- Pas de soucis d'évacuation en lien avec les casiers

L'exercice d'évacuation a eu lieu à Giesing le vendredi 1er mars à 15h30. L'idée était d'organiser un exercice l'après-midi avec des personnels pas toujours présents lors des exercices organisés le matin. L'évacuation s'est très bien passée avec calme et discipline. Les points de rassemblement étaient bien identifiés. Nécessité de bien former les collègues nouvellement arrivés dans l'établissement et de mettre à jour régulièrement les consignes d'évacuation.



4. Vie de l'établissement / Sécurité

b) Les missions sécurité AEFÉ et ambassade

Pour information



Une mission sécurité s'est déroulée sous l'égide de la sous-direction de l'immobilier de l'AEFE les 1^{er} et 2 février 2024. Il s'agissait de faire le tour des deux sites et de préparer les dossiers de subvention que le LJR déposera prochainement aux services centraux de l'AEFE. A cette occasion, le proviseur a pu également présenter le fonctionnement des nouvelles installations de vidéoprotection.

Une seconde mission, cette fois-ci sous l'égide du n°2 l'ambassade de France à Berlin se déroulera toute la matinée du vendredi 15 mars 2024. Les deux sites seront également visités. Les comptes rendus des différents exercices incendie et PPMS seront également présentés.

4. Vie de l'établissement / Sécurité

c) Les demandes de subvention pour travaux de sécurité

Pour information

Suite à la mission sécurité effectuée par l'AEFE, plusieurs préconisations ont été effectuées oralement avant la transmission d'un rapport écrit dans les prochains mois. Ainsi, l'établissement est actuellement dans une phase d'élaboration de devis pour :

- Installation d'un système d'alerte et de déclenchement sonore pour l'activation des PPMS sur les deux sites
- Installation de films occultant côté rue site de Giesing
- Barrière de parking rabattable



5. Vie de l'établissement / Informations diverses

a) Bilan des portes ouvertes du 03 février 2024

Pour information



La journée portes ouvertes du 3 février a été un véritable succès, à l'instar de celle du mois de novembre. Les classes de CP ainsi que celles de maternelle ont affiché complet. L'accueil en salle de motricité, avec un parcours animé pour les plus petits par nos enseignants et Erzieherin, n'a pas désempilé. L'enseignante de musique de maternelle a animé, comme à son habitude, des mini-ateliers de découverte des instruments.

Les parents ont posé des questions précises et ont apprécié cette opportunité d'échanger. Certains sont même revenus pour la deuxième fois, afin de confirmer leur choix.

Les parents sont séduits par notre concept maternelle à la française et kita, notre parcours langues jusqu'au lycée (c'est important pour eux, même pour les enfants rentrant en Petite Section).

Par ailleurs, le 10 avril prochain, des portes ouvertes spécial CP se tiendront toute la matinée à Giesing.

Sur le campus de Sendling a également eu lieu ce jour la matinée portes ouvertes, considérée aussi comme un succès par les participants. Les personnels du secondaire ont pu présenter les projets disciplinaires ou transdisciplinaires menés au sein du collège et du lycée et accueillir une vingtaine de familles, intéressées notamment par l'offre en langues vivantes de l'établissement et les différents parcours proposés aux élèves. Certaines familles ont profité de la matinée pour visiter ainsi les deux campus pour avoir une vision complète de l'offre de formation et des conditions d'accueil.

5. Vie de l'établissement / Informations diverses

b) Bilan des actions de prévention du 2e trimestre

- CE1 : Bien dormir. Parce que dormir est un besoin essentiel, l'infirmière de l'école est passée dans les classes
- CE2 : L'hygiène corporelle
- CM2 : Ton corps change
- Toute l'école : ateliers autour du climat scolaire et du harcèlement scolaire.
- Niveau 5^{ème} : Harcèlement, Cybermobbing, Cohésion de classe (Police de quartier)
- Niveau 3^{ème} : prévention drogue et addiction
- Niveau seconde : Journée de lutte contre le SIDA (infirmière, enseignants, ambassadeurs Unicef)
- Niveau première : Droits et devoirs sur la santé sexuelle des jeunes en Bavière (Association ProFamilia)
- Niveau première : Gestion du stress avant les examens (intervenante)
- Niveau première : Stress – Anxiété – Dépression Santé mentale (infirmière et ambassadeurs Unicef)



5. Vie de l'établissement / Informations diverses

c) Mission d'audit RGPD

Pour information



De : MOREAU Gilles / **Envoyé :** lundi 5 février 2024 11:26 / **À :** alain.houille@aefe.fr

Objet : audit RGPD- demande de validation des dates

[...]

Lors de sa séance du 13 septembre 2023, le Comité d'audit a décidé d'inscrire au programme 2024 un audit de conformité portant sur la protection des données (RGPD) ([cf. lettre de mission](#)).

Dans cette optique, tous les services centraux ainsi que trois EGD, dont l'EGD de Munich, seront audités. Il s'agira d'effectuer un point avec vous, votre DAF et/ou le correspondant DPD de votre établissement ainsi que toute personne contribuant de manière significative à la mise en œuvre du RGPD (responsable informatique et RH notamment) sur les actions non encore engagées ou en cours en explicitant les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas encore été (difficultés diverses etc...) et, pour les actions réalisées, de collecter sur place les preuves de leur réalisation.

[...]

La mission se déroulera jeudi 14 et vendredi 15 mars 2024. Un bilan de cet audit sera communiqué à un prochain Conseil d'établissement.

Pour information

5. Vie de l'établissement / Informations diverses

d) Inscriptions en cours et projection des effectifs prévisionnels à la rentrée 2024

Les nouvelles inscriptions ont été lancées le vendredi 1^{er} mars et les réinscriptions seront ouvertes d'ici le vendredi 15 mars au plus tard.

À la date du 13 mars, nous recensons 112 demandes d'inscription en cours (contre une soixantaine à la même époque l'année dernière).

Un suivi régulier de ces informations importantes pour préparer la rentrée et ces informations feront l'objet d'une communication tout aussi régulière dans les différents conseils et différentes commissions ad hoc et en CE au mois de juin.



5. Vie de l'établissement / Informations diverses

e) Suivi du projet immobilier

Pour information

L'entreprise BR2A a pris possession des lieux début janvier 2024. Dès son arrivée elle a sécurisé les espaces extérieurs.

Plusieurs réunions de travail ou de présentation du projet se sont tenues tout au long du mois de janvier.

L'agence a nommé un expert sécurité SiGeKo : « Sicherheits- und Gesundheitsschutzkoordination auf Baustellen »

Le chantier a été stoppé quelques jours en raison d'une demande d'analyses complémentaires du SiGeKo liées à une nouvelle recherche d'amiante notamment. Les résultats sont négatifs, la société a donc pu reprendre son activité.

Le calendrier, à ce jour, est inchangé.

Le lycée poursuit son travail avec le Regierung pour la demande de subvention en cours.

5. Vie de l'établissement / Informations diverses

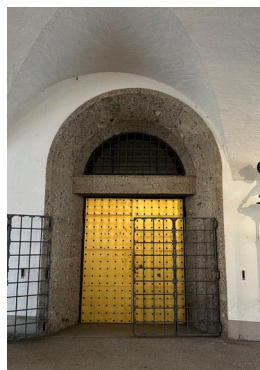
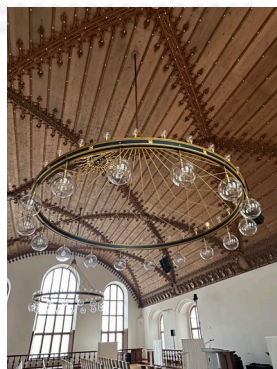
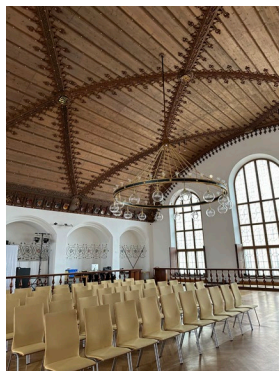
f) Communication et 70 ans du LJR

Pour information

La semaine du 29 avril au 3 mai sera réorganisée autour de projets, conférences, ateliers divers pour les élèves, les personnels et les parents.

Un groupe de personnels s'attèle à construire les emplois du temps de cette période.

Vendredi 3 mai, une soirée festive clôturera la semaine des 70 ans en présence de nombreux invités. Elle se déroulera sous le haut patronage du maire de la ville de Munich dans la « Saal des Alten Rathauses ». Un autre groupe de personnels est en charge du programme de la soirée en lien avec les élèves qui se produiront sur scène.





Lien vers le conseil d'école du 23 octobre 2023 : [CLIQUEZ ICI](#)

Une CHS et une CHS-CT sont programmées avant les congés de printemps.

6. Questions diverses

Personnels

- Nous avons dans nos murs une AESH. Je souhaiterais savoir quelles sont ses conditions d'embauche et de rémunération (selon quel tableau), par qui, selon quel contrat (CDD ou CDI ou vacation), et si ce contrat inclut la protection sociale : santé, retraite, congés payés. Enfin, de quelle façon est-elle assurée et par qui (protection civile).

Parents

- concernant la cantine à Giesing, de nombreux parents (essentiellement de CM1 et de CM2) déplorent que leurs enfants n'aient régulièrement que très peu de temps pour manger, voir que cela le temps du repas déborde sur le temps scolaire. Quelles mesures sont envisagées pour remédier à ce problème ? Un allongement de la pause méridienne serait-il possible ? Une amélioration du système d'appel qui marche de façon aléatoire est-elle également prévue ?
- concernant le financement de la maternelle, l'école a-t-elle étudiée les nouvelles possibilités qu'offrent le nouveau "Defizitausgleichsystem" ?
- concernant le passage de la grande section au CP, chaque année des problèmes se posent aux parents qui doivent faire les démarches d'inscription dans l'école de quartier car ils ne peuvent pas fournir dans les temps l'attestation de scolarisation future au LJR. Quelles sont les perspectives d'amélioration ?

Élèves



6. Questions diverses

Personnels

- **Nous avons dans nos murs une AESH. Je souhaiterais savoir quelles sont ses conditions d'embauche et de rémunération (selon quel tableau), par qui, selon quel contrat (CDD ou CDI ou vacation), et si ce contrat inclut la protection sociale : santé, retraite, congés payés. Enfin, de quelle façon est-elle assurée et par qui(protection civile).**

Deux situations différentes se posent : soit la personne est en relation directe avec la famille. Dans ce cas, une convention tripartite est signée entre la famille, l'AESH et l'école et la famille signe un contrat avec l'AESH. Soit la personne est déjà embauchée par le LJR sur un autre support et occupe parfois une mission d'AESH.

Situation 1 : copie d'article de la convention tripartite

- **conditions d'embauche et de rémunération** : L'AESH est directement recrutée par les parents et signe un contrat avec les parents. La rémunération a été convenue entre l'AESH et les parents. L'établissement n'a pas signé de contrat avec l'AESH, mais juste une convention définissant son cadre d'intervention.
- **ce contrat inclut-il la protection sociale (santé, retraite, congés payés)** : Les parents en tant qu'employeur se doivent de respecter la réglementation en Allemagne en ce qui concerne tous ces points. Pour rappel selon la réglementation en vigueur : L'AESH a droit à un minimum de 20 jours de congés payés par an pour une semaine travaillée de 5 jours. Si l'employée a un contrat en tant que mini-jobberin, l'employeur n'est pas tenu à cotiser auprès des caisses d'assurance maladie. L'assurance retraite n'est pas obligatoire sous contrat Mini-job. Si l'AESH pense que les termes de son contrat ne respectent pas la réglementation, elle peut adresser au service RH du LJR une copie de son contrat de travail, c'est d'ailleurs une suggestion qui est indiquée dans la convention. Le service RH indiquera à l'AESH si le contrat est conforme ou non au droit du travail.
- **Enfin, de quelle façon est-elle assurée et par qui(protection civile)** : L'AESH a l'obligation de souscrire à une assurance responsabilité civile. Exigence exprimée dans la convention. Celle-ci peut être payée/remboursée par son employeur (les parents).



6. Questions diverses

Personnels

- **Nous avons dans nos murs une AESH. Je souhaiterais savoir quelles sont ses conditions d'embauche et de rémunération (selon quel tableau), par qui, selon quel contrat (CDD ou CDI ou vacation), et si ce contrat inclut la protection sociale : santé, retraite, congés payés. Enfin, de quelle façon est-elle assurée et par qui (protection civile).**

Deux situations différentes se posent : soit la personne est en relation directe avec la famille. Dans ce cas, une convention tripartite est signée entre la famille, l'AESH et l'école et la famille signe un contrat avec l'AESH. Soit la personne est déjà embauchée par le LJR sur un autre support et occupe parfois une mission d'AESH.

Situation 2 : Si l'AESH est déjà liée au LJR par un contrat de travail (études, surveillances cantine, contrat AESH...)

- Le LJR ne compte qu'un personnel employé avec un contrat AESH. Elle n'a pas d'autres contrats au sein du LJR, donc elle touche un taux horaire fixé par la grille AESH. Lors des jours fériés et vacances scolaires, elle continue de percevoir sa rémunération sur la base de la quotité horaire indiquée dans son contrat. Elle est rémunérée en cas de maladie. Elle est couverte par l'assurance accident de l'établissement.
- Le LJR compte également des personnels qui ont un contrat en tant que surveillante de la cantine ou des études et effectue selon le principe d'heures supplémentaires l'accompagnement d'un enfant à besoins particuliers. Pour chaque heure supplémentaire effectuée en tant qu'AESH elle touche le taux horaire fixé par la grille AESH. Pendant les jours fériés et les petites vacances scolaires, elles continuent de percevoir leur rémunération sur la base de la quotité horaire indiquée dans leur convention AESH. Elles ne sont pas rémunérées en cas de maladie, puisqu'elles n'ont pas effectué d'HSE. Juste leur quotité en tant que surveillante de la cantine ou des études est maintenue en cas de maladie. Elles sont couvertes par l'assurance accident de l'établissement.



6. Questions diverses

Parents

- **concernant la cantine à Giesing, de nombreux parents (essentiellement de CM1 et de CM2) déplorent que leurs enfants n'aient régulièrement que très peu de temps pour manger, voir que cela le temps du repas déborde sur le temps scolaire. Quelles mesures sont envisagées pour remédier à ce problème ? Un allongement de la pause méridienne serait-il possible ? Une amélioration du système d'appel qui marche de façon aléatoire est-elle également prévue ?**

Cette question ne peut trouver une réponse simple en conseil d'établissement. Les différentes instances de l'école doivent être saisies, notamment les conseils de cycle, de maîtres et le conseil d'école pour aborder la question et proposer au conseil d'établissement une solution qui permette de répondre à cette problématique.

- **concernant le financement de la maternelle, l'école a-t-elle étudiée les nouvelles possibilités qu'offrent le nouveau "Defizitausgleichsystem" ?**

Il s'agit d'un nouveau système de calcul des subventions venant remplacer la Münchner Förderformel (MFF) en vigueur jusqu'au 31.08.2024. Le LJR ne prenait pas part au MFF en raison de l'incompatibilité de nos deux systèmes.

Les communes continueront de verser les subventions via le BayKiBig. Celles-ci sont censées couvrir 60 % des frais de fonctionnement. Le Defizitausgleichsystem doit pouvoir - sous conditions - couvrir le reste à charge pour l'établissement. Le LJR participera aux séances d'information qui seront proposées aux Kita privées par la ville de Munich à compter du 8 avril prochain.

- **concernant le passage de la grande section au CP, chaque année des problèmes se posent aux parents qui doivent faire les démarches d'inscription dans l'école de quartier car ils ne peuvent pas fournir dans les temps l'attestation de scolarisation future au LJR. Quelles sont les perspectives d'amélioration ?**

Effectivement, cette question est récurrente. Des dispositions ont été prises cette année et tous les parents concernés ont reçu la lettre attendue. Désormais, le système Eduka générera directement une attestation à l'attention des parents dès le mois de décembre (chaque année scolaire).